

La revue internationale de l'éducation familiale
Normes de présentation d'un article accepté

Entre 30 000 et 45 000 signes (espaces compris),
Times New Roman, 10, Interligne : 1
Mise en page ; Marges : haut = 6,5 cm ; bas = 5,5 cm ;
gauche = 5,3 cm ; droite : 5,25 cm

Titre et sous-titre de l'article : 10 mots maximum

Véronique Francis¹ et Monique Robin²

Placer ici votre résumé en français. (10 lignes maximum). Le résumé sera composé de 800 à 1000 caractères au maximum. Il est placé au début du texte en français en italique. Ce texte a pour objectif de permettre au lecteur de se faire une idée précise des contenus de l'article avec une présentation de la recherche, de la méthodologie et des résultats.

Mots-clés : 5 mots-clés maximum.

Les mots-clés sont séparés par des virgules. Ils ne comportent pas de majuscules. La ligne se termine par un point. Les mots-clés doivent être prélevés dans le thésaurus de l'Unesco <http://databases.unesco.org/thesfr/> afin que votre article puisse être correctement indexé dans les bases de données.

Titre en anglais à placer ici

Le résumé en anglais est la version anglaise du texte en langue française. Il comprend 800 à 1000 caractères maximum.

Key-words : 5 mots-clés maximum (de 3 à 5 maximum) séparés par des virgules, sans majuscules, terminée par un point.

¹ Véronique Francis, CREF (EA 1589) Université Paris-Ouest-Nanterre, Université d'Orléans, IUFM Centre Val de Loire Site Lahitolle, 1 rue Amagat, 18000 Bourges, France.

Contact : veronique.francis@univ-orleans.fr

² Monique Robin, CERLIS (Université Paris Descartes/CNRS UMR 8070), 45 rue des Saints Pères, 75270 Paris cedex 06, France

Contact : mrobin@rief.fr

Introduction : titre de 1^{er} niveau

Ce texte a pour objectif de présenter les normes de publication de la RIEF. Les auteurs sont priés de n'utiliser que les styles présents dans cette feuille de style.

L'utilisation de cette feuille de style permet de rédiger votre texte selon les normes définies pour les soumissions d'article pour la RIEF. Les articles qui ne se conforment pas à ces normes ne pourront être acceptés par le comité de rédaction.

Bien entendu, il est interdit de changer les styles ou de rajouter de nouveaux styles dans cette feuille de style.

Mettre un espace (interligne = 1 avant et après chaque titre et sous-titre).

A l'intérieur d'une partie ou sous-partie, les paragraphes sont séparés par un espace avant de 3pts

Sous-titre de 1^{er} niveau

Sous-titre de 2nd niveau

Ne pas mettre de point après les titres et sous-titres.

Pour les extraits de verbatim, les italiques doivent être utilisés.

Vous pouvez intégrer une liste dans votre texte.

Une puce marque chacun des items de la liste.

- Vous pouvez y ajouter un chiffre, ceci donnera donc :
- 1- Premier point
- 2- Second point
- etc

Figures et tableaux

Vous pouvez inclure des figures ou des tableaux dans votre article.

Figure 1 : Modèles éducatifs et éducation familiale (police = 9)

Important : Les auteurs doivent s'assurer que les figures et tableaux sont compatibles avec le format de cette feuille de style. Ceci signifie que les tableaux et figures ne doivent pas dépasser les marges définies dans cette feuille de style. De plus, les auteurs doivent s'assurer que les figures et tableaux sont lisibles dans ce format.

Les fonctions de dessin de Word ne doivent pas être utilisées car les objets produits engendrent des difficultés lors la mise en page finale. Les images GIF ou JPG insérées et encadrées sont donc à utiliser en priorité. L'auteur doit les fournir en fichier séparé, y compris lorsqu'elles ont été insérées dans le texte. La rédaction peut être amenée à refuser des illustrations incompatibles avec la mise en page de la revue ou de mauvaise qualité.

Notes de bas de page (police = 9)

L'appel à la note de bas de page dans le texte est aussi en police 9.

Couleur d'impression

La RIEF est imprimée en noir et blanc. Les auteurs ont la possibilité d'utiliser une palette de couleur qui conduira à une traduction en nuances de gris. Ils devront néanmoins s'assurer de la bonne qualité des contrastes.

Références bibliographiques

Références dans le texte

Les références bibliographiques dans le texte mentionnent entre parenthèses le nom de l'auteur ou des auteurs et la date de la publication. On trouvera donc par exemple dans le texte (Gayet, 2006). Deux auteurs sont mentionnés ainsi : (Blanchard-Laville et Fablet, 2006). De trois à cinq auteurs sont mentionnés ainsi : (Robin, Laubarie, Roussel et Wallaert, 2001). Dans la suite du texte la référence à Robin, Laubarie, Roussel et Wallaert (2001) déjà citée sera Robin *et al.*, (2001). Les références comportant six auteurs et plus doivent être mentionnées ainsi dans le texte : (Robin *et al.*, 2002) mais le nom de tous les auteurs doit être mentionné dans la liste de références bibliographiques en fin de texte. Les citations doivent être encadrées par des guillemets et indiquer entre parenthèses le nom de l'auteur, l'année de publication et le numéro de page d'où est tirée la citation comme suit : (Francis, 2009, p. 24). En fin d'article, les références sont organisées de la manière suivante.

Références bibliographiques en fin de texte

L'ensemble des références bibliographiques et webographiques mentionnées dans le texte sont à intégrer dans cette section. Les auteurs sont priés de vérifier les concordances entre les mentions dans le texte et les références citées en bibliographie. Les citations obéissent aux règles définies par l'American Psychological Association (APA, cf. le site

www.apa.org) dans sa version française. On peut par exemple se reporter au site suivant où les règles sont présentées en langue française

http://www.unites.uqam.ca/grem/colloque/documents/NORMES_APA.pdf

Le respect des normes est impératif.

Blanchard-Laville, C. et Fablet, D. (2006). Entretien avec Jacky Beillerot. *Savoirs*, 10, 44-47.

Gayet, D. (2006). *Pédagogie et éducation familiale ; concepts et perspectives en sciences humaines*. Paris : L'Harmattan.

Mackiewicz, M. P. (2003). Requalification paternelle : cadre associatif et modalités d'intervention pour un « Atelier pères ». Dans B. Tillard (dir.), *Groupes de parents, Recherches en Éducation familiale et expériences associatives* (p. 81-105). Paris : L'Harmattan.

Robin, M., Laubarie, M., Roussel, S. et Wallaert, M. (2001). Mise au point et début de validation d'une échelle de stressors de la vie quotidienne chez les femmes actives. *Revue européenne de psychologie appliquée*, 51(4), 255-266.

L'auteur peut être une institution ou une commission s'il s'agit d'un rapport.

Lorsque la référence est dans une autre langue que le français ou l'anglais, il est demandé de traduire en français le titre de l'article, du chapitre d'ouvrage et/ou de l'ouvrage.

Siemińska, R. (dir.) (1997). *Wokół problemów zawodowego uprawnienia kobiet i mężczyzn*. [Autour des problèmes d'égalité professionnelle des femmes et des hommes]. Warszawa : Scholar.

Pour les sources venant de sites web, il est nécessaire de mentionner l'année de publication et de préciser dans la section bibliographique la date (année et mois) de la dernière consultation du site.

Francis, V. (2010). Accueillir l'expérience des parents migrants : des espaces de parole à l'école maternelle. Symposium Familles en exil et parents migrants : questions vives et approches innovantes dans le secteur de l'accueil et l'éducation de la petite enfance (3-6 ans) organisé par V. Francis et D. Fablet, *Congrès de l'AREF/AECSE*. Genève, 13-16 sept. 2010. Récupéré [le 18 avril 2010] de <http://www.unige.ch/aref2010/index.html>